

## Éducation

# Socle, cycle et Conseil communs : points forts de la Refondation !

**L**a mise en place par le décret du 24 juillet 2013, du Conseil École/Collège est une première étape de concrétisation, et pas la moindre, de la Refondation de l'École.

**D**ésormais un cycle commun et un conseil commun arrivent

École et Collège, permettant, en théorie, continuité éducative et pédagogique, et ce au profit de tous les élèves et particulièrement des plus fragiles.

Ce Conseil réunit, au moins deux fois par an, sous la présidence du principal du collège et de l'inspecteur de l'Éducation nationale, des enseignants du 1er et du 2nd degré.

Il arrête un programme d'actions et un bilan de ses réalisations.

Sa mise en place s'effectuera progressivement cette année, avec comme objectif la mise en œuvre de ce programme dès la rentrée 2014.

Associés à un socle commun rénové et conforté, tous les éléments sont en place pour que la Refondation se concrétise. Dorénavant, il faudra que les personnels s'emparent du dispositif, se l'approprient, saisissent leur chance... Il faudra apprendre à travailler ensemble, et pour cela apprendre à se connaître, apprendre à connaître les spécificités du travail de ces autres acteurs de l'Éducation... Les Espé joueront leur rôle, l'UNSA Éducation aussi...

Toute cette année de mise en place, nous resterons vigilants, mettant en valeur sur ce site les initiatives, les innovations, afin que les expériences de chacun puissent nourrir les projets de tous...

Parce que, maintenant, la Refondation appartient aux personnels de l'Éducation...



La fédération UNSA  
des métiers de l'Éducation,  
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !

